



## **OSISKO REÇOIT UN PRODUIT DE 159,4 MILLIONS \$ CA DE PRETIUM, ET ANNONCE UN REMBOURSEMENT DE LA DETTE ET L'APPROBATION POUR LE RACHAT D' ACTIONS ALLANT JUSQU'À UN MONTANT DE 100 MILLIONS \$ CA**

**(Montréal, 19 décembre 2018)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko » ou la « Société ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale en propriété exclusive d'Osisko, a reçu un produit de 118,5 millions de dollars US (approximativement 159,4 millions de dollars CA) de Pretium Exploration Inc., une filiale de Pretium Resources Inc. (collectivement, « Pretium ») en lien avec la clôture de l'exercice d'option de Pretium visant à racheter en totalité les droits d'OBL dans le flux aurifère et argentifère Brucejack, conformément à la convention d'achat et de vente conclue entre les deux parties et datée du 15 septembre 2015 (le « rachat du flux »).

Osisko compte utiliser le produit du rachat du flux pour rembourser approximativement 58 millions de dollars CA sur la facilité de crédit renouvelable et pour financer le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment annoncée (le « programme de rachat d'actions »). Suite au remboursement de la dette mentionné ci-dessus, Osisko aura utilisé un montant d'environ 30 millions de dollars CA sur la facilité de crédit renouvelable.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « En raison des conditions actuelles du marché, et en fonction de la confiance que nous affichons envers la solidité de notre société et la qualité de nos actifs, nous croyons que les actions de la Société représentent une opportunité d'investissement intéressante, et nous sommes disposés à déployer jusqu'à 100 millions de dollars CA dans notre programme de rachat d'actions. »

Le nombre d'actions ordinaires qui seront acquises et le moment de ses acquisitions seront déterminés par la Société. Les décisions relatives aux achats seront basées sur les conditions du marché, le cours de l'action, le meilleur usage des liquidités disponibles et sur d'autres facteurs. Tout titre acquis en vertu du programme de rachat d'actions de la Société sera annulé.

Le rachat du flux n'affecte pas les prévisions de production d'onces d'équivalent d'or d'Osisko pour 2018 de 77 500 à 82 500 onces d'équivalent d'or. Osisko conserve toujours une exposition à la mine Brucejack via son entente d'écoulement d'or de 50 %.

### **À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée**

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie notamment sur sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 16,7 % dans Minière Osisko Inc., de 32,3 % dans Barkerville Gold Mines Ltd., de 17,8 % dans Ressources Falco Ltée et de 10,6 % dans Métaux Osisko inc.

Osisko est constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

## **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Osisko :**

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tél. (514) 940-0670  
[idelaplante@osiskoqr.com](mailto:idelaplante@osiskoqr.com)

### **Énoncés prospectifs**

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, sans s'y limiter, l'utilisation prévue du produit du rachat du flux, les prévisions de production en lien avec les onces d'équivalent d'or produites pour 2018 et l'opportunité que représente l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué reflètent les attentes d'Osisko en date du présent communiqué et pourraient changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*